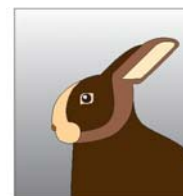


Rassekaninchen Schweiz
Lapins de race Suisse
Conigli di razza Svizzera
Cunigls da razza Svizra



Garde de lapins domestiques

*Qu'est-ce que l'homme sans les bêtes ?
Si toutes les bêtes disparaissaient, l'homme
mourrait dans une grande solitude spirituelle.
Ce qui advient aux bêtes advient bientôt aux hommes.*
Chef de tribu indien Seattle, 1855



Contenu

1	Détention d'animaux domestiques	3
2	Du lièvre au lapin	5
3	Clapiers et enclos.....	7
4	Alimentation des lapins.....	11
5	Soins aux lapins	13
6	Santé et maladie	15
7	Elevage de lapins de race	18
8	La diversité des races en Suisse.....	24



1 Détention d'animaux domestiques

Comme il en ressort de la citation, les hommes et les animaux ont une sorte de destin commun. Celui-ci dure déjà depuis des millénaires et, actuellement encore, c'est le souhait de beaucoup d'adultes et d'enfants de détenir des animaux domestiques.

1.1 Réflexions à se faire

Les détenteurs d'animaux – s'il s'agit d'enfants, les parents également – doivent se faire diverses réflexions avant l'acquisition d'animaux en propre. Ceux-ci ne sont ni des **objets** à offrir ni des **jouets**. Les animaux sont des **êtres vivants** qui requièrent une relation pleine de responsabilité. Dès lors se pose la question suivante :

"Puis-je assumer la responsabilité de la garde correcte d'un animal domestique ?"

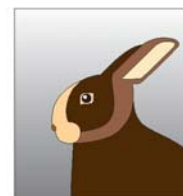
La réponse à ce sujet résulte de la conclusion de tout un catalogue de questions :

- Est-ce que je dispose du **savoir** nécessaire et connais les prescriptions légales pour la détention du type d'animal choisi ?
- Puis-je garantir d'avoir le **temps** nécessaire pour les soins requis par l'animal ?
- Les conditions en matière de **place** à disposition sont-elles suffisantes ?
- Les voisins sont-ils d'accord avec mon projet ? (selon les dispositions d'habitation)
- Une **suppléance** lors de vacances, maladie ou accident est-elle garantie ?
- Puis-je supporter les dépenses liées à la détention des bêtes (achat de clapiers, etc.) ainsi que l'investissement financier d'acquisition du fourrage ?

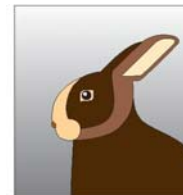
1.2 Assumer la responsabilité

Afin que le futur détenteur de lapins puisse assumer sa **responsabilité**, il doit être prêt à acquérir des connaissances, à consacrer du temps et à assumer l'investissement financier requis.

QUOI ?	COMMENT ? COMBIEN ?
Savoir, prescriptions légales	Etudier les dispositions légales Lecture de littérature spécialisée, par ex. "Tierwelt". Discussions avec des éleveurs expérimentés.
Clapiers, boxes	Achat de boxes suffisamment grands conformément à l'ordonnance sur la protection des animaux du 01.09.2008. Une protection contre les influences du temps doit être existante. Les lapins disposent de suffisamment d'air et de lumière (pas de courant !).
Soins	Nourrir 1-2 fois par jour, contrôler les bêtes en même temps. S'occuper souvent des bêtes, soins des ongles, évacuer le fumier chaque semaine. L'investissement temps ne doit pas représenter un problème.



Lieux d'acquisition du fourrage, etc.	Déterminer à l'avance où l'aliment concentré, le fourrage vert, le foin, la litière et la paille peuvent être achetés.
Investissement financier	Est dépendant du nombre de bêtes détenues, il est basé sur la petite race et part de l'idée que tout doit être acheté. Box avec bac env. 120 -180 Fr. Parc éventuel dès 400 Fr. Location de local ou éventuel investissement dans la construction. Foin, paille, litière env. 2.00 Fr. par mois et par lapin. Aliment concentré par lapin/mois env. 1.50 Fr. Eventuelle élimination du fumier. Dépenses supplémentaires pour coupe-griffes, brouette, pelle, balai etc.
Absence (vacances, maladie, accident etc.)	L'approvisionnement des bêtes (affouragement, évacuer le fumier) doit être assuré par des tierces personnes bien instruites.
Lapin de race ou lapin domestique	Prendre la décision avant l'achat des boxes car le poids et la taille déterminent les dimensions du clapier.



2 Du lièvre au lapin

Le lièvre et le lapin sont deux types d'animaux différents.

Bien que les deux types d'animaux soient continuellement confondus dans le langage courant, seul le lapin est détenu en tant qu'animal domestique.



Le lièvre est bien reconnaissable à sa stature mince sur de longues pattes et à ses yeux clairs.

Photo : Louis Bucher

Les lapins ne sont pas des rongeurs. Lièvre et lapin appartiennent à l'ordre des lagomorphes (*Lagomorpha*). Il y a environ 70 millions d'années leur évolution s'est dissociée de celle des rongeurs. Les lapins font partie du genre *Oryctolagus*, les lièvres du genre *Lepus*. Chez les lièvres il existe en outre de nombreux types (lièvre brun ou commun, lièvre variable, etc.), chez les lapins il n'existe qu'un seul genre, le lapin sauvage ou de garenne. De lui descendent le lapin domestique et donc toutes les races.

Les incisives repoussantes constituent la caractéristique commune la plus marquante entre les lagomorphes et les rongeurs, ceci n'est toutefois qu'une adaptation à un environnement semblable et à la dureté de la nourriture à disposition.



Les lapins Hollandais sont une race de lapin largement représentée en Suisse. La stature est trapue et vraiment musculeuse.

Image : Lapins de race Suisse, standard 03



2.1 Différences entre lapin de garenne et lièvre commun :

	Lièvre brun ou commun (<i>Lepus europaeus</i>)	lapin garenne (<i>Oryctolagus cuniculus</i>)
Stature et aspect	mince longues pattes longues oreilles poids d'env. 3.5 à 6.5 kg ; pelage brun rouge	trapu musculeux oreilles et pattes courtes poids d'env. 1 à 2 kg ; pelage gris sauvage
Habitat et manière de vivre	Vit en surface sur de grands champs et prairies	Fidèle à un lieu Creuse des terriers
Comportement social	Solitaire ou en couple	Social avec solide hiérarchie
Gestation	42 à 43 jours	28 à 31 Tage
Jeunes par année	2 à 4 nichées de 1 à 5 jeunes	5 à 7 nichées de 2 à 10 jeunes
Jeune à la naissance	Poilu, voyant (quitte le nid)	nu, aveugle (reste dans le nid)
Chromosomes	48	44
Domestication	Pas domesticable	Détenu comme animal domestique
Statut d'espèces menacées	3 (menacé)	4 (potentiellement menacé)



3 Clapiers et enclos

Détention isolée, détention en groupes, détention en clapier, enclos extérieur : Il n'y a pas qu'une seule manière juste de détenir des lapins. Elle dépend des buts, de la place, du temps que l'on peut consacrer à ses bêtes et surtout des bêtes elles-mêmes.

3.1 Ordonnance sur la protection des animaux

L'ordonnance sur la protection des animaux du 1^{er} septembre 2008 est dans tous les cas contraignante pour la détention de lapins. Les dimensions de clapiers prescrites ne sont pas valables seulement pour les lapins de race et utilitaires, mais aussi pour les bêtes d'amateurs qui sont détenues sur le balcon ou dans l'appartement. Malheureusement des clapiers et cages qui ne remplissent pas les exigences de l'ordonnance sur la protection des animaux (hauteur) sont encore disponibles dans le commerce. Le fait de remesurer avant l'achat évite des ennuis.

3.2 Dimensions minimales des clapiers sans surface surélevée (balcon)

Remarque : Ces clapiers peuvent être revalorisés par un balcon ! Cependant avec cette surface de base ceci n'est pas obligatoirement nécessaire.

	Races naines Jusqu'à 2.3 kg	Petites races 2.3 – 3.5 kg	Races moyennes 3.5 – 5.5 kg	Grandes races Au-dessus de 5.5 kg
Surface au sol cm ²	3'400	4'800	7'200	9'300
Hauteur en cm	40	50	60	60

3.3 Clapiers avec surface surélevée (balcon)

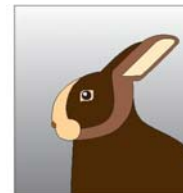
	Races naines Jusqu'à 2.3 kg	Petites races 2.3 – 3.5 kg	Races moyennes 3.5 – 5.5 kg	Grandes races Au-dessus de 5.5 kg
Surface totale cm ² (sol et surface surélevée)	2'800	4'000	6'000	7'800
dont surface au sol minimale cm ²	2'000	2'800	4'200	5'400
Hauteur en cm	40	50	60	60

Conseil : prévoir des clapiers spacieux et en fonction de l'avenir.

3.4 Détention en boxes

La détention en boxes est avant tout le système de détention le plus largement répandu chez les éleveurs. Confirmée depuis plus de 100 ans, elle présente beaucoup d'avantages :

- Les boxes offrent sécurité et sentiment de sécurité.
- Ils peuvent être maintenus propres de manière optimale.
- Ils sont flexibles, cela veut dire que l'on peut, selon les besoins, faire de plusieurs boxes une seule surface ou les utiliser comme compartiments isolés.



Même les vieux clapiers peuvent, par le regroupement de boxes isolés, être transformés en bons clapiers appropriés ! Ici six boxes ont été reliés pour former un espace. Au besoin les panneaux de bois sciés peuvent être sortis et remplacés par des bacs à crottes. Ainsi le clapier peut être à nouveau divisé en plusieurs compartiments isolés fermés. Dans l'élevage du lapin la flexibilité des clapiers est avantageuse.



3.5 Détention en enclos extérieur

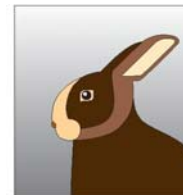
Au cours des dernières années, les enclos extérieurs sont apparus de plus en plus. L'enclos offre aux lapins davantage de mouvement et une stimulation passionnante. Celui qui a vu une fois les sauts de joie d'un lapin en enclos extérieur va essayer d'offrir à ses bêtes cette diversité.



Quelques points doivent être pris en considération afin d'avoir du plaisir à long terme :

- Dans un enclos extérieur un abri de protection sec est une nécessité.
- Les lapins sont des proies très convoitées. L'enclos extérieur doit offrir une protection contre les oiseaux de proie également.

Une combinaison de détention en boxes, avec accès régulier à un enclos extérieur réunit les avantages des deux systèmes.



3.6 Détention en groupes de lapins

La détention en groupes est souvent et volontiers présentée comme la seule détention de lapins appropriée à l'espèce. Cependant, de nombreux détenteurs de lapins ont fait l'expérience du fait que la détention en groupes conduit à un stress permanent et aux bagarres. Les lapins de race sont souvent nettement moins sociaux que leurs congénères vivant dans la nature. L'élevage de lapins sains, vigoureux et de ce fait aussi dominants, a laissé des traces sur le comportement des bêtes.

Problèmes liés à la détention en groupes :

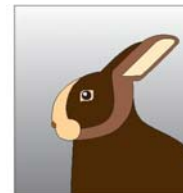
- Les lapins ont une hiérarchie stricte qu'ils fixent par des combats. Les lapins ne mettent pas de frein à leurs morsures et poursuivent l'animal de rang inférieur de manière impitoyable. Dans la nature les bêtes de rang inférieur peuvent reculer, à la rigueur quitter leur clan, dans un enclos ceci n'est pas possible.
- Les lapins sont des animaux de fécondité proverbiale. Si l'on détient mâles et femelles constamment ensemble on doit compter avec des nichées à un mois d'écart (env. 31 jours de gestation, naissance, peu après la naissance nouvelle couverture de la femelle, etc.).
- Lorsqu'un groupe s'est bagarré une fois il est en général plus possible d'ajouter de nouvelles bêtes. Des luttes de rang incessantes en seraient la conséquence.
- Les mâles adultes non castrés ne peuvent être détenus ensemble, ceci se termine par des blessures des plus sévères et la mort d'une des bêtes.

Pour un éleveur dont l'effectif des bêtes est constamment changeant, la détention en groupes n'est guère envisageable. La manière la plus simple pour les détenteurs d'animaux de compagnie est de constituer un groupe avec des frères et sœurs de la même nichée. Dans ce cas les mâles seront castrés.

Conseil : Il y a des races qui se prêtent mieux à la garde en groupes que d'autres. Une demande aux présidents de clubs peut aider.

3.7 Certification

Petits animaux Suisse offre la possibilité de faire certifier les détentions particulièrement favorables aux bêtes. Ceci requiert des clapiers comportant des dimensions doubles des grandeurs minimales légales prescrites. Les conditions exactes peuvent être obtenues sur le site Internet www.kleintiere-schweiz.ch ou auprès de la Centrale.



3.8 Conteneur de transport

Il faut utiliser des caisses de transport solides, adaptées pour le transport des animaux. Il faut garantir une aération suffisante –la surface de l'ouverture d'aération doit correspondre au tiers de la surface de fond de la caisse de transport. En outre, les ouvertures d'aération sont munies de moyens assurant un espace suffisant.



Aération
1/3 de la surface du plancher de la caisse

Liste assurant l'aération

Les caisses de transport pour lapins doivent avoir les dimensions suivantes (longueur x largeur x hauteur) :

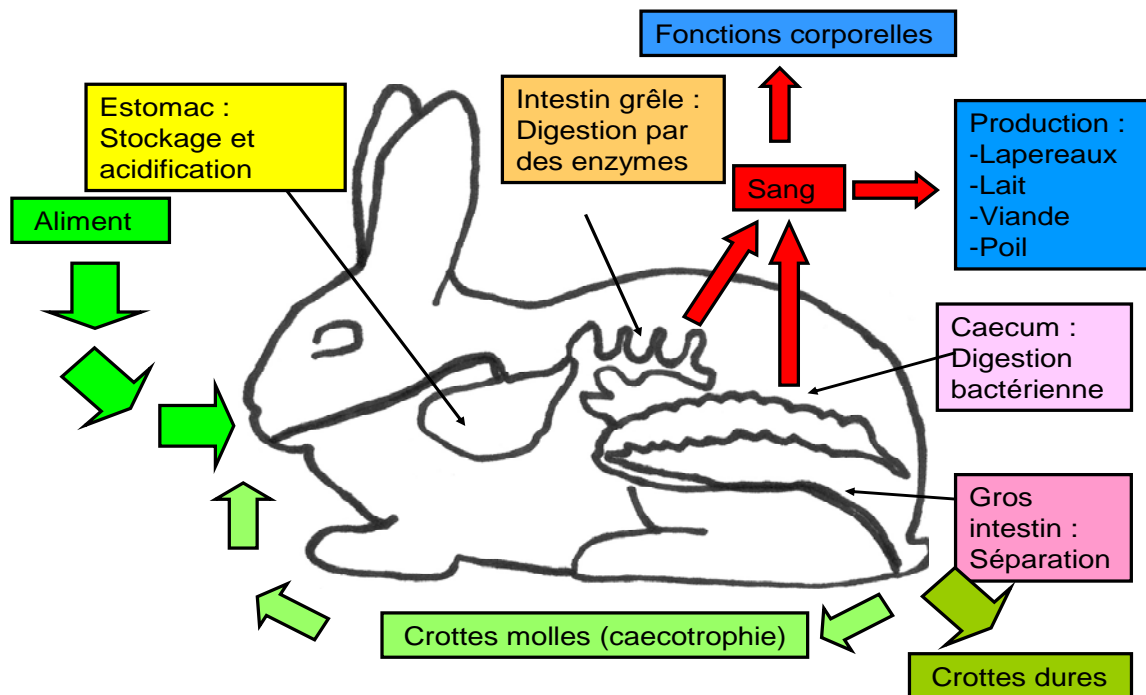
Dimensions minimales pour un compartiment simple		Longueur	Largeur	Hauteur
Races naines et petites races	jusqu'à 3.5 kg	35 cm	20 cm	30 cm
Races moyennes	jusqu'à 5.5 kg	44 cm	25 cm	35 cm
Grandes races	dès 5.5 kg	50 cm	30 cm	40 cm

Des ouvertures et **listes de distancement** contre les parois extérieures assurent une aération suffisante. La règle de base veut que la surface des ouvertures grillagées représente environ un tiers de la surface du fond.



4 Alimentation des lapins

Le fait de grignoter fait partie des occupations préférées des lapins. La durée principale d'absorption de nourriture a lieu durant le crépuscule – les lapins sont actifs au crépuscule. En tant qu'herbivores les lapins possèdent un système digestif compliqué, qui est très sujet aux parasites.



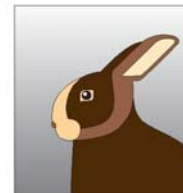
(Les crottes molles sont aussi appelées caecotrophes !)

4.1 Sans eau pas de vie

Les lapins ont besoin d'avoir continuellement de l'eau propre à libre disposition. L'eau doit avoir la qualité de l'eau potable et doit être renouvelée au moins une fois par jour. Le récipient d'eau doit être nettoyé régulièrement car les bactéries et parasites s'y installent rapidement et peuvent provoquer de nombreuses maladies.

4.2 Base de l'alimentation

Du bon foin grossier constitue la base alimentaire la plus importante du lapin domestique. C'est pourquoi un râtelier de foin rempli est toujours une nécessité, quel que soit ce qui est fourragé en plus. Les changements de fourrage doivent être entrepris lentement afin que la flore intestinale sensible puisse s'adapter. Lors de distribution de fourrage vert le principe qui prévaut est : "beaucoup trop est malsain !"



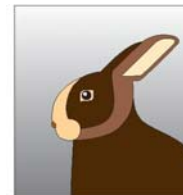
4.3 Gourmandises

Le pain ne devrait être qu'un petit complément distribué peut-être une à deux fois par semaine.

Dans le livre "La pharmacie de nos lapins" de Ursula Glauser les délices préférés des lapins sont très bien décrits.

4.4 Fautes fréquentes

Un changement de fourrage ne devrait pas être entrepris trop rapidement et pas trop souvent. Les cacahuètes, barres à ronger, pierres à sel à lécher et nourriture avec graisses animales ne sont pas appropriées pour l'alimentation des lapins !



5 Soins des lapins

5.1 Pas des animaux en peluche

Les lapins ne sont pas des animaux en peluche et ils n'apprécient normalement pas du tout d'être câlinés. Les lapins ont peur d'être portés en hauteur car les prédateurs les attrapent ainsi. En tant que purs résidents au sol, ils n'apprécient guère que le sol se dérobe sous leurs pattes. Dans le cas où ils doivent être soulevés il faut procéder prudemment.

Les lapins ne doivent pas être levés par les oreilles !



Le lapin porté correctement

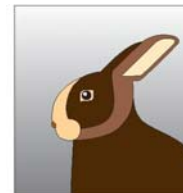
5.2 Des bêtes propres

Les lapins sont des bêtes propres de nature. Ils s'habituent souvent à un coin déterminé pour la dépose de l'urine et des excréments. La litière devrait être composée de matériau absorbant (sciure, copeaux, etc.). Une bonne épaisseur de paille par-dessus en fait partie. Le coin des crottes, journallement, et l'enclos au moins une fois par semaine devraient être nettoyés minutieusement.



Ne pas utiliser de la litière pour chats. En cas de consommation, celle-ci est poison car elle est traitée chimiquement.

Afin d'éviter la fixation de mucus (bactéries), les abreuvoirs et mangeoires sont à maintenir toujours propres. Lors d'éventuels dépôts, nettoyer au moyen d'un détergent à vaisselle et d'une goutte vinaigre.



5.3 Ongles et dents

Pour le bien-être du lapin les ongles et dents sont à contrôler régulièrement. Les ongles sont-ils trop longs, alors ils doivent être raccourcis avec précaution (une aide est recommandée). Pour remédier aux problèmes de dents il faudra généralement consulter le vétérinaire.



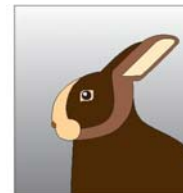
En pleine nature les lapins peuvent grignoter des branches et du bois. Ils le font afin de maintenir courtes leurs dents à repousse constante. Il est dès lors important, et prescrit par l'ordonnance sur la protection des animaux, qu'on leur offre cette possibilité à la maison également.

5.4 Soins du pelage

Des lapins sains ne devraient généralement pas (même avec un shampoing pour lapin) être baignés car le film de protection naturel du pelage en est ainsi détérioré. Les lapins dociles à poils courts, qui sont habitués aux caresses, seront fréquemment brossés en période de mue. Si les lapins n'apprécient pas la brosse, les poils seront enlevés au moyen de la main humide.



Chez les lapins à longs poils (Angora) la laine est récoltée durant la mue.



6 Santé - maladie

6.1 Prévention

Comme tous les êtres vivants, les lapins peuvent être atteints par des maladies les plus diverses.

Un lapin sain, détenu de manière optimale, peut, à l'aide de son système immunitaire, contrer les attaques d'agents pathogènes.

Les facteurs défavorables du milieu et une mauvaise détention affaiblissent cependant la capacité de résistance.

- Un clapier propre, sain, une alimentation adaptée comportant aussi du fourrage frais, de l'eau potable propre, du mouvement et de l'air frais aident à prévenir les maladies.
- Lors du choix des reproducteurs, la vitalité doit avoir priorité sur l'apparence ! Les plus belles bêtes ne font pas plaisir lorsqu'elles sont sujettes aux maladies !
- Afin de ne pas menacer l'effectif par des maladies latentes, une quarantaine de trois semaines est recommandée lors de nouvelles acquisitions.

6.2 Les maladies et leurs symptômes

Manque d'appétit, amaigrissement, rhume, écoulement nasal, yeux larmoyants, diarrhée, constipation, ventre gonflé, apathie sont les symptômes qui signalent un trouble de la santé.

6.3 Coccidiose



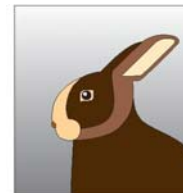
Aucun détenteur de lapins n'échappe à cette maladie !

Les parasites unicellulaires provoquent des dérangements de la digestion, une diarrhée pâteuse à liquide, le ventre est ballonné, les bêtes mangent mal et maigrissent. Les jeunes bêtes sont avant tout mises en danger.

Les coccidies, spores résistantes et durables, sont expulsées avec les crottes. Via l'eau polluée, le fourrage et la litière souillée, elles contaminent les bêtes. Une hygiène conséquente, avec enlèvement régulier du fumier, constitue la meilleure mesure contre les affections de coccidiose !

La plupart des mélanges de fourrage pour lapins contiennent un produit qui entrave partiellement les coccidies. Cependant, lors de diarrhée, on devrait toujours penser également aux coccidies. Pour les cas aigus des moyens efficaces peuvent être obtenus chez le vétérinaire.

Grâce à quelques produits homéopathiques et un thé d'absinthe et de graines de fenouil, plus d'une vie de lapin pourra être sauvée.



Maladie hémorragique virale (VHK, dénommée également RHD ou épidémie de Chine)

Cette maladie virale, qui se produit de manière rapide et généralement mortelle, peut éradiquer des effectifs complets de bêtes.

Les bêtes deviennent agitées et s'écroulent tout à coup. Elles étouffent, souvent du sang sort du nez. Il existe une vaccination qui protège de manière fiable, elle doit être répétée chaque année.

6.4 Myxomatose

La myxomatose est une épidémie qui entraîne des pertes particulièrement importantes et atteint les lapins domestiques et sauvages. Heureusement elle apparaît toutefois rarement chez nous. L'agent pathogène est un virus transmis avant tout par des insectes piquants tels que moustiques, mouches piqueuses et puces.

Symptômes : conjonctivites purulentes, gonflements et inflammations des paupières, de la base des oreilles, des lèvres, du nez mais aussi de la région génitale. La tête devient difforme, on parle de "tête de lion" ou "tête d'hippopotame".

Les lapins cessent de manger, deviennent apathiques et déclinent à vue d'œil. La mort intervient après 5 à 10 jours.

En Suisse aucun vaccin n'est momentanément autorisé, car très peu de cas seulement se produisent. La pose de gaze anti-mouches contre les clapiers a un effet préventif.

6.5 Rhume du lapin

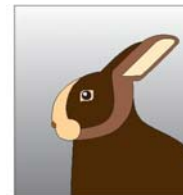
Diverses maladies du lapin sont liées au rhume : des refroidissements bénins mais aussi de graves infections bactériennes qui peuvent avoir des conséquences mortelles.



Des bêtes qui éternuent peuvent en peu de temps infecter la totalité de l'effectif. C'est pourquoi elles seront placées immédiatement en quarantaine et observées attentivement. Un frottis nasal donne des éclaircissements quant aux agents pathogènes en présence. Les antibiotiques n'agissent souvent qu'à court terme, la maladie peut toujours se déclarer à nouveau.

L'éternuement dû au foin poussiéreux ou lors de jours chauds, en raison de muqueuses nasales desséchées, est bénin. Il en est de même de la condensation humide autour des narines lors de froides journées d'hiver.

Les courants d'air, une atmosphère humide dans le clapier, des gaz nocifs tels que l'ammoniaque dans des clapiers malpropres ou l'utilisation de moyens de désinfection inadéquats irritent les délicates muqueuses nasales. Les agents pathogènes peuvent mieux s'incruster sur une muqueuse altérée. Il est du devoir de l'éleveur de veiller à des conditions optimales.



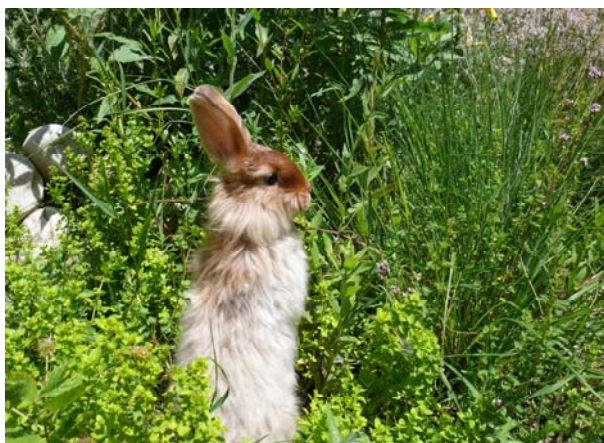
6.6 Acariens

De temps en temps les lapins sont importunés par des parasites tels que puces, acariens et poux. Des pellicules, des modifications de la peau et du pelage ainsi que des démangeaisons peuvent indiquer la présence des hôtes indésirables. Des sprays insecticides du commerce spécialisé, qui peuvent être appliqués directement sur l'animal, y remédient rapidement (lire le mode d'emploi). Ne jamais vaporiser dans les yeux ou le nez ! Dans tous les cas le clapier doit naturellement être aussi nettoyé et désinfecté.

6.7 Marche à suivre en cas de maladie

Les bêtes malades doivent être immédiatement soignées ou alors abattues. Ceci est exigé par l'ordonnance sur la protection des animaux.

Lors des premiers signes d'un trouble de la santé la distribution complémentaire d'herbes aromatiques fraîches ou séchées est souvent bénéfique. Simultanément

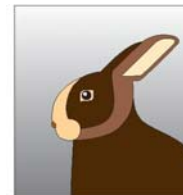


l'aliment concentré sera réduit partiellement ou totalement arrêté et davantage de bon foin sera distribué. Lors de la thérapie d'accompagnement d'un traitement vétérinaire ou lors de la convalescence, les plantes médicinales rendent de précieux services. Les plantes médicinales connues sont le plantain, la marjolaine (origan), les mûres, les framboises, le fenouil mais aussi les branches de saule, hêtre, noisetier, chêne, érable et frêne.

Dans le livre "La pharmacie de nos lapins" d'Ursula Glauser, disponible au shop Tierwelt, on trouve les informations détaillées d'utilisation des plantes médicinales.

Lorsque plusieurs bêtes tombent malades il faut immédiatement recourir à une personne expérimentée, par exemple au préposé de la société de cuniculture, si nécessaire, dans un deuxième temps, au vétérinaire.

- Les animaux morts, dont le diagnostic est incertain, doivent être éliminés de manière appropriée (centre d'équarrissage !).
- Dans tous les cas les bêtes malades ne sont pas aptes à l'abattage et à la consommation. Là aussi, en cas de manque d'assurance le préposé ou le vétérinaire peuvent aider.



7 Elevage de lapins de race

7.1 Facteurs pour un élevage de lapins couronné de succès

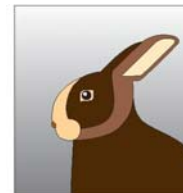
- Santé des bêtes
- Connaissances spécialisées théoriques et pratiques
- Bonne infrastructure
- Affouragement correct
- Soins adéquats

7.2 Base d'information pratique

Dans tout le pays de nombreux éleveurs de lapins de race, qui disposent d'abondantes connaissances spécialisées et connaissent les côtés positifs et négatifs de l'élevage des lapins, font partie de sociétés et clubs. Dans ce cercle il peut être appris beaucoup de choses intéressantes du point de vue relation journalière avec les bêtes. L'échange d'expériences entre les éleveurs est importante. Il apporte de nouvelles connaissances et constitue les bases pour solutionner les éventuels problèmes au clapier. Dans cette communauté familière il y a toujours des personnes qui sont au côté du débutant en tant que soutien et accompagnant lors de la phase initiale. Souvent une étroite camaraderie naît d'une telle serviabilité, laquelle contribue pour les deux parties à un enrichissement commun de la vie. Pour les jeunes éleveurs principalement, les accompagnateurs plus âgés sont judicieux et ont un aspect motivant. Dans l'élevage du lapin il n'y a pas que le succès d'élevage qui compte, mais la relation humaine liée à la collaboration dans un hobby commun est tout aussi importante.

7.3 Constitution d'un élevage

- Chez le lapin de race, respecter l'objectif d'élevage conformément au standard 03.
- En règle générale commencer avec un lot (1 mâle, 2 femelles), aussi possible avec une femelle portante.
- Les débutants achètent leurs bêtes dans le clapier de l'éleveur (conseil de l'éleveur expérimenté) et se renseignent auprès du vendeur quant à la santé générale de son effectif d'animaux.
- Se faire montrer les cartes d'appréciation des bêtes proposées.
- S'informer préalablement quant au prix de vente usuel de la race correspondante.
- Mâles et femelles peuvent provenir de différents élevages mais ils doivent se compléter au niveau de la forme du corps, de la qualité du pelage, de la couleur et des caractéristiques raciales.
- Grâce à un processus prudent la base d'un début d'élevage convenable est jetée mais il n'est pas une garantie de succès.



7.4 Période d'accouplement



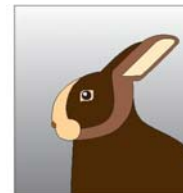
- Selon la race de janvier à mi-mai au plus tard.
- Portées idéales de mi-mars jusqu'au jour le plus long au plus tard.
- Avec les femelles on peut élever dès 7 mois, les mâles devraient être plutôt quelque peu plus âgés.
- Les reproducteurs doivent se trouver au summum du pelage.
- Les femelles prêtes à l'accouplement modifient leur comportement (brassage de la litière, simulacre de construction de nid, arrachage des poils de la poitrine).
- Les femelles en chaleur se laisse généralement couvrir sans problème.
- Une saillie suffit à la fécondation.
- Dans la pratique une deuxième tentative a lieu quelques jours après.
- Malgré l'accouplement il n'est pas encore certain qu'une fécondation ait eu lieu.
- La gestation dure généralement 31 jours.
- Les femelles couvertes requièrent une attention accrue.
- Quelques jours après l'accouplement déjà la femelle doit montrer un comportement modifié (retournement de la litière, le fumier du coin des crottes est gratté, le contenu du clapier est mélangé de fond en comble, désordre dans le clapier).



7.5 Gestation



- Dès le milieu de la gestation l'ambiance traditionnelle règne à nouveau dans le clapier.
- Dès le 12^{ème} jour de gestation les jeunes peuvent être déjà tâtés dans le secteur du bas ventre. (**Attention** : la palpation ne doit être entreprise que par des personnes compétentes en la matière).

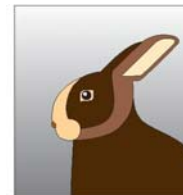


- L'appétit de la femelle augmente et la circonférence du ventre croît.
- Il faut mettre à disposition de la femelle portante un compartiment spacieux, proprement nettoyé et désinfecté (selon possibilité un compartiment double).
- Le double compartiment permet à la mère davantage de mouvement. En outre, il en résulte un espace pour vivre et un espace nid. Pendant la gestation déjà la moitié du clapier, qui est prévue comme compartiment du nid (avec caisse de mise bas), sera assombrie.
- Si la femelle détermine l'emplacement du nid dans l'autre compartiment, les mesures préventives décrites sont à modifier en conséquence.
- Dès la dernière semaine de gestation au plus tard il faut mettre davantage de litière.
- La construction du nid n'a lieu qu'au courant des derniers jours (souvent même quelques heures) avant la naissance.
- La mère doit se sentir bien et ne doit pas être dérangée.
- La distribution de thé légèrement sucré contribue à la formation du lait maternel.

7.6 Naissance et contrôle de la portée



- La naissance se produit généralement en l'absence de l'éleveur.
- Lorsqu'il reste trop peu de temps à la mère pour la construction du nid, les jeunes peuvent aussi être dispersés dans le clapier.
- L'éleveur construit en lieu et place un nid et y place soigneusement les jeunes bêtes.
- Les femelles qui ne s'occupent pas de leurs jeunes sont inutilisables pour l'élevage.
- Dans tous les cas la performance d'une mère passe avant la beauté.
- Un contrôle précautionneux de la portée par l'éleveur a lieu quelques heures après la naissance : Impression générale (petit ventre rempli), intégralité des parties du corps, éloigner les bêtes mortes et restes de placenta, déterminer le nombre de jeunes bêtes.



- Selon la race jusqu'à huit bêtes (exception : races naines) peuvent être allaitées sans problème par la mère.
- Réduction des jeunes qu'en cas d'urgence.
- Chez les races à hérédité divisée les critères raciaux spécifiques jouent un rôle important (requérir les conseils d'un éleveur confirmé !).
- Tenir compte du fait que les femelles sont immédiatement réceptives après la mise bas.

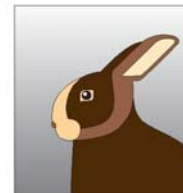
7.7 Elevage des jeunes



- Après dix jours les yeux des lapereaux s'ouvrent (l'éleveur contrôle par un nouvel examen du nid).
- Ils entreprennent les premières rondes de découverte dans le clapier, se blottissent ensuite à nouveau dans le nid.
- Durant ces jours poser respectivement un peu de foin à grignoter sur le nid.
- Après 20 jours environ les premiers jeunes tentent le saut dans l'autre case du clapier et s'adonnent à la consommation de fourrage, c'est pourquoi il devrait toujours y avoir du foin à disposition sur le plancher du clapier.
- A ce moment les jeunes bêtes doivent être particulièrement bien observées.
- Les lapereaux sont vifs, curieux et font preuve d'un parfait état de santé.
- Mettre modérément à disposition des jeunes des granulés et graines mélangées.
- Donner du foin en quantité illimitée.
- **Important** : La ration d'aliment ne sera augmentée que lorsque le foin aura été consommé.

7.8 Mesures d'hygiène

- Au vu de l'âge croissant sortir le fumier plus souvent.
- Le coin des crottes devrait être nettoyé tous les trois jours.
- Par de la litière fraîche la multiplication de la vermine et des agents pathogènes sera contrecarrée.
- Abreuver les lapins matin et soir au moyen d'eau fraîche.
- Les récipients d'affouragement doivent être régulièrement nettoyés.
- **Important** : Prévenir vaut mieux que guérir.



7.9 Tatouage

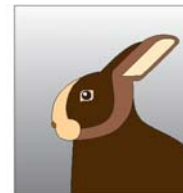
- Le tatouage n'est pas obligatoire mais souhaité.
- Il est effectué après 8 - 10 semaines.
- A ce moment, afin de ne pas perturber inutilement la détention en groupes, le sexe ne devrait pas encore être déterminé.
- Lors du tatouage un contrôle de la dentition peut être effectué simultanément.

7.10 Sevrage des jeunes

- Laisser les jeunes en groupe aussi longtemps que possible (au minimum huit semaines).
- Si avant cette durée la femelle n'allait plus ou qu'elle devient en chaleur, elle sera enlevée. Les jeunes sont alors généralement à nouveau conciliants.
- Une "forte envie journalière de fourrage" par les jeunes lapereaux favorise leur capacité de résistance afin de mieux surmonter la période critique sans lait.
- Lors du sevrage ne distribuer que peu d'aliment concentré.
- Augmentation progressive de celui-ci.
- Veiller à un affouragement varié et adapté - le foin (un râtelier par jour) est particulièrement important.
- Lors de la séparation, le sexe peut aussi être déterminé car cela est important pour l'affouragement. Les mâles reçoivent un peu plus d'aliment concentré que les femelles car ils doivent présenter une stature plus puissante.

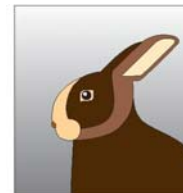
7.11 Période d'exposition

- Lors de la détention isolée l'éleveur bâtit une relation de confiance avec les jeunes bêtes.
- Il apprend par là à connaître la personnalité de chaque bête séparément et peut adapter individuellement l'affouragement et les soins.
- Les bêtes seront prises régulièrement sur la table afin de les habituer à l'environnement.
- Les bêtes deviennent ainsi confiantes et présentent rapidement l'apparence souhaitée.
- Simultanément les bêtes peuvent être pesées. Les enregistrements du poids constituent un facteur important lors de la détermination du dosage d'aliment et démontrent aussi les différences dans le développement de frères et sœurs de la nichée.
- Une augmentation continue du poids et de la taille, par un affouragement naturel, est un bon critère de sélection des futurs reproducteurs.
- La sélection des bêtes n'est pas facile - pour le débutant il est recommandé de recourir à une personne disposant des connaissances raciales nécessaires.
- Examiner les lapins sur la base des défauts de disqualification généraux et spécifiques à la race.
- Inclure les problèmes de santé et les troubles de développement dans l'appréciation.
- Abattre les bêtes insuffisantes par rapport aux exigences.



7.12 Livre d'élevage

- La tenue d'un livre d'élevage est recommandée, les annotations sont importantes pour l'avenir.
- Origine, âge, sexe, numéros de tatouage et de bouton sont importants mais le livre d'élevage devrait, de plus en plus, contenir aussi des annotations sur le comportement de l'animal lors de la période d'élevage.
- De plus, la performance de la mère et les constatations relatives à la fécondité (gestation, nombre de jeunes...) seront mentionnées. Des notes sur l'état de santé (appétit, digestion, résistance, caractère...) ne doivent pas manquer.
- Les diverses données fournissent de précieuses informations pour les accouplements de l'année suivante. Dans la nature, seules les bêtes saines, vives et vigoureuses s'accouplent.
- Dans l'élevage de lapins de race, l'aspiration à obtenir des bêtes de belles formes, avec des caractéristiques raciales spécifiques, vient encore se greffer.



8 La diversité des races en Suisse

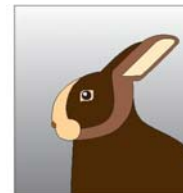
En Suisse il est momentanément élevé 40 races de lapins présentées lors des expositions. Ces races se distinguent en taille, poids, structure de pelage, longueur de pelage, type, forme, oreilles dressées, oreilles pendantes, couleur et dessin. Le poids par exemple varie d'environ 1.3 kg à 7 kg et plus.

La palette des couleurs s'étend de bêtes totalement blanches avec des yeux rouges ou bleus jusqu'à des bêtes entièrement noires. Entre deux il existe un grand nombre de couleurs telles que jaune, rouge, brune ou bleue, des bêtes avec une argenterure claire ainsi que divers modèles de dessin.



Les lapins nains ne pèsent que d'environ 1.3 à 1.4 kg et présentent une véritable taille naine. Le sujet de gauche est un Nain de couleurs blanc aux yeux bleus, il ne s'agit donc pas d'un albinos.

Les races de lapins sont élevées en fonction d'un idéal déterminé, lequel est décrit dans le «standard». Il existe à ce sujet des considérations concrètes quant à la façon dont une race doit se présenter, en font partie entre autres la taille, le poids, la structure du pelage ainsi que la couleur et le dessin. Lors des expositions les experts comparent les bêtes à l'image idéale et les classent en fonction des points.



Les Géants belges sont en Suisse les lapins les plus lourds. Ils atteignent 7 kg et plus.

Les lapins fournissent de précieuses matières premières telles qu'engrais, viande, peau et laine.

Autrefois ces matières premières avaient un rôle important dans la vie de tous les jours. Aujourd'hui, dans la détention et l'élevage des lapins, le plaisir au contact de l'animal et l'activité avec celui-ci sont au premier plan.

Il est difficile de donner des conseils pour le choix de la race ! La joie et l'attrait pour une race sont les conditions les plus importantes pour une activité de loisir donnant beaucoup de satisfaction. Contrairement à une croyance de longue date, les lapins nains ne sont pas spécialement appropriés pour les enfants ! Ils sont certes mignons et petits mais ils ont souvent beaucoup de tempérament.

Il existe trois races de lapins qui ont été créées en Suisse et sont considérées comme "pures races suisses" : le Petit-gris suisse, le Petit tacheté tricolore et le Renard suisse. L'association pour la promotion des races suisses de petits animaux (FSK, www.schweizer-kleintierassen.ch) s'efforce de maintenir ce bien culturel vivant.

